

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Les consultations de psychogériatrie ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 17h au sein des consultations externes du Centre Hospitalier de Maubeuge et le vendredi après-midi à la MSP d'Aulnoye-Aymeries de 14h à 17h

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Contactez le secrétariat des consultations externes au **03 27 69 44 91** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h).



Elles sont proposées par le Dr PARIS et le Dr OUZERROUT médecins gériatre.

*Bien vieillir
pour mieux
vivre*



Centre Hospitalier de
Maubeuge



Rue Simone Veil
59 600 Maubeuge



03 27 69 47 94

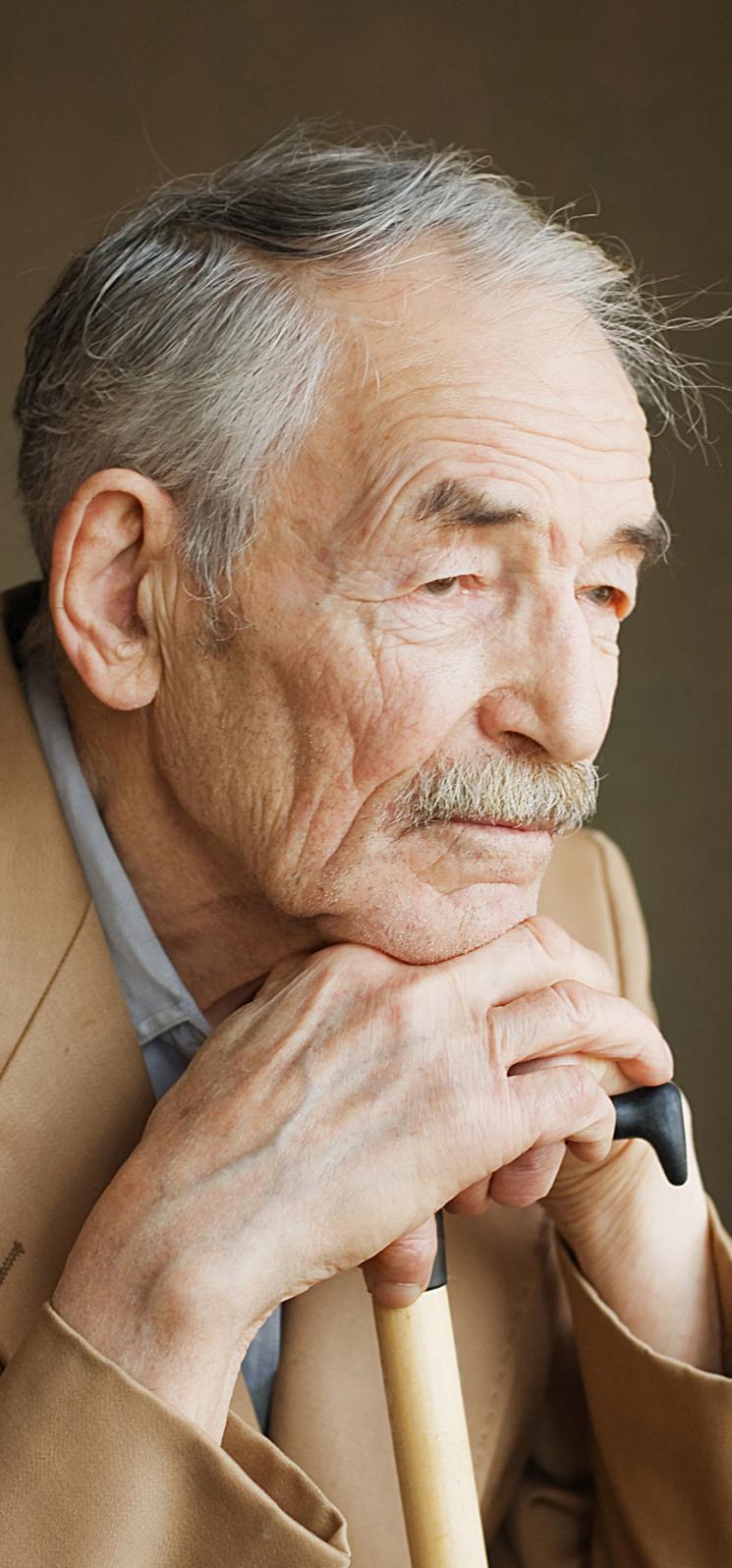
www.chmaubeuge.fr



**CONSULTATIONS
PSYCHOGÉRIATRIE**



Centre Hospitalier de
Maubeuge



Pour qui ?

La consultation de psychogériatrie s'adresse :

- Aux personnes âgées de 65 ans et plus,
- Polypathologiques,
- Ayant des syndromes gériatriques et ou des critères de fragilité et qui,
- Présentent des troubles psycho-comportementaux secondaires à une maladie neurodégénérative de type Alzheimer ou apparenté et/ou psychiatrique vieillissante.

Pourquoi ?

- Evaluation globale des troubles psycho-comportementaux des patients gériatriques.
- Proposition d'une prise en charge de ces troubles psycho-comportementaux.
- Réadaptation thérapeutique.
- Prise en charge socio-familiale et environnementale.
- Orientation dans la filière.
- Assurer le suivi de psychogériatrie au long cours.

Comment ?

Suivre les patients présentant des démences avérées avec troubles du comportement et/ou troubles psychiatriques associés.

Dépister et mettre en place un traitement précoce des démences chez les personnes âgées vivant au domicile ou en substitut du domicile (EHPAD).

Réaliser l'évaluation, le bilan et l'orientation des patients qui sont adressés ou repérés par le secteur.

Prévenir, retarder l'hospitalisation et maintenir la personne dans son environnement (domicile ou structure);

Définir avec le patient et la famille une prise en charge adaptée qui se décline selon les besoins vers :

- Un Centre Médico-Psychologique (CMP) : suivi infirmier pour le maintien à domicile ou en structure des personnes dépendantes psychiques.
- Un hôpital de jour,
- Une consultation de suivi : médecin, psychologue, assistante sociale...
- Une hospitalisation temporaire ou une hospitalisation programmée, notamment en Unité Cognitivo-Comportementale (UCC).